



## FICHE TECHNIQUE Repérage en cas de nombreuses victimes

Équipier  
Prompt secours  
MAJ-05-2024

### Q

### uand

Le repérage des victimes est réalisé **chaque fois que** l'on se trouve en présence de plusieurs victimes et que **le nombre de victimes apparemment graves est supérieur au nombre de secouristes présents.**

### P

### ourquoi

Ce repérage permet, dans l'attente de l'arrivée des moyens de renforcement, de :

- **Localiser les victimes ;**
- Déterminer les victimes **dont l'état nécessite une action de secours immédiate et rapide** (pose d'un garrot, libération des voies aériennes, mise en position d'attente...) ;
- Déterminer les victimes qui devront être **examinées, prioritairement, par un médecin.**

### A

### vec quoi

Un **dispositif de repérage**, qui peut être composé par des fiches d'identification, des bracelets... **permettant d'identifier rapidement la victime et son état.**

Ce dispositif peut inclure un système de numérotation afin que l'identification de la victime soit unique tout au long de la chaîne de prise en charge.

L'état de la victime est généralement **repéré par un code couleur.**

**En l'absence d'un dispositif de repérage, celui-ci peut être remplacé par un marquage de la victime à l'aide d'un stylo.**

## Repérage des victimes

Victime dont le décès ne fait aucun doute

(tête séparée du tronc, victime déchiquetée ou démembrée, raideur cadavérique)

Victime qui a perdu connaissance et ne respire pas après la réalisation d'une libération des voies aériennes

Victime qui a perdu connaissance et qui respire (après une éventuelle LVA)

Victime consciente qui présente une détresse vitale évidente (FR > 30/min ou FC > 120/min chez l'adulte)

Victime qui présente une hémorragie

Victime consciente qui ne présente pas de détresse vitale et qui ne peut pas se déplacer

Victime consciente qui ne présente pas de détresse vitale et qui peut se déplacer, seule ou avec de l'aide

C

omment

Le repérage doit être rapide et repose sur des critères simples. L'intervenant doit :

- **Aborder les victimes** les unes après les autres, **en commençant par la victime la plus proche** de l'endroit où il se trouve ;
- Réaliser un **bilan primaire succinct**.

La victime est visiblement décédée

- **Ne pas déplacer** la victime ;
- Attribuer une **fiche d'identification** ;
- **Identifier** la victime d'une **couleur NOIRE**

La victime a perdu connaissance

- Réaliser immédiatement une **libération des voies aériennes** ;
- **Contrôler la respiration.**

### **SI LA VICTIME NE RESPIRE PAS :**

- Attribuer une **fiche d'identification** ;
- **Identifier** la victime d'une **couleur NOIRE** .

Des manœuvres de réanimation sont débutées à la demande du médecin, ou sur ordre du responsable de l'intervention, si toutes les victimes ont été prises en charge.

### **SI LA VICTIME RESPIRE :**

- Mettre la victime en **PLS** ;
- Attribuer une **fiche d'identification** ;
- **Identifier** la victime d'une **couleur ROUGE** .

Ce type de victime bénéficiera d'une prise en charge médicale, **en priorité**, le plus souvent **sur le lieu où elle se situe**.

### **La victime est consciente**

- Rechercher les **signes d'une détresse vitale**.

### **SI LA VICTIME PRESENTE UNE DETRESSE VITALE :**

- Réaliser le **geste de secours adapté** (garrot, pansement compressif, position d'attente) ;  
Les gestes de secours réalisés durant le repérage ne doivent pas immobiliser le secouriste en permanence auprès de la victime.
- Attribuer une **fiche d'identification** ;
- **Identifier** la victime d'une **couleur ROUGE**

Ce type de victime bénéficiera d'une prise en charge médicale, **en priorité**, le plus souvent **sur le lieu où elle se situe**.

### **SI LA VICTIME NE PRESENTE PAS DE DETRESSE VITALE :**

- **Vérifier que la victime soit valide** ou en mesure de se déplacer avec une assistance.

#### **Si la victime est invalide :**

- Attribuer une **fiche d'identification** à la victime ;
- **Identifier** la victime d'une **couleur JAUNE**

**Aucun geste de secours n'est à réaliser sur place.** La victime sera **prise en charge dès que possible**, après un éventuel déplacement au poste médical avancé.

Dans le cas contraire :

- Attribuer une **fiche d'identification** à la victime ;
- **Identifier** la victime d'une **couleur VERTE**
- Lui demander de se diriger à l'écart du sinistre, vers une **zone de regroupement sécurisée** (le **Point de Rassemblement des Victimes**).

Au PRV, les victimes seront surveillées et examinées par un médecin, lorsque les moyens de secours le permettront.



## isques



Le repérage doit permettre une **catégorisation précoce** de l'ensemble des victimes afin de prioriser leur **prise en charge en fonction des moyens disponibles**.



## fficacité



Néant.